

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

(3me Circonscription) GAILLAC - GRAULHET - LAVAUR



Concorde Républicaine et Progrès Social

Chers Compatriotes,

Conscient de vos soucis actuels et partageant vos appréhensions devant les difficultés de l'avenir, je me suis déterminé à être candidat aux élections législatives dans cette 3ème circonscription que j'ai déjà eu l'honneur de représenter à l'Assemblée Nationale.

Sachant quels efforts doivent être accomplis pour assurer le relèvement puis l'expansion de l'économie ; pour donner du travail aux jeunes ; pour obtenir la sécurité de l'emploi ; pour s'adapter au Marché Commun ; pour améliorer vos conditions d'existence, **j'ai choisi** de me présenter à vos suffrages pour défendre vos intérêts fondamentaux :

— **en Tarnais de souche** qui connaît vos problèmes, qui sait et qui peut soutenir votre cause, partout, dans le Tarn, à Toulouse comme à Paris.

— **en homme d'action** qui a la fierté d'avoir tenu ses engagements et démontré son efficacité au long de chacun de ses mandats publics, comme Maire, comme Conseiller Général, et comme Député de 1958 à 1962.

— **en homme responsable** qui se croît tenu de souscrire de nouveaux engagements pour le bien de notre circonscription, parce qu'il n'a pu trouver dans l'action parlementaite qui a suivi la sienne, entre 1962 et 1967, un bilan positif et concret ; cinq ans de retard sont à rattraper.

— **en homme libre,** sans allégeance de parti, qui s'adresse à des hommes libres, en dehors des mythes éphémères et des étiquettes périmées, avec la résolution d'obéir seulement aux injonctions d'une conscience intègre et informée.

— **en homme d'expérience,** qui a dirigé tour à tour des Cabinets Ministériels, aux Travaux Publics, aux Finances, aux Affaires Etrangères, à la Présidence du Conseil, et qui a trop éprouvé la nocivité des crises gouvernementales mettant en péril la continuité d'une politique cohérente, pour ne pas avoir le souci de la stabilité ministérielle.

— **en homme d'union,** désireux de voir transposer dans la durée, à l'échelon national, le regroupement des républicains, réalisé depuis 10 ans, dans la majorité du Conseil Général du Tarn, pour faire prévaloir, contre les arbitraires du sectarisme, l'impératif du bien public, à la pointe du progrès dans tous les domaines.

— **en démocrate vrai,** tenant à la primauté de la justice sociale comme il l'a démontré dans sa vie et dans sa ville, non pas dans les mots, mais dans les faits, et qui soutient, dans un esprit d'équité, les causes individuelles et collectives présentées sur tous les points du département.

— **en équipe,** avec M. le Docteur vétérinaire BORREILL, Conseiller Municipal de LAVAUR, qui a donné son concours pour aujourd'hui et pour demain, en plein accord avec mon Collègue et Ami, M. LACOUTURE.

— **en équipe résolue** à prendre des engagements pesés et à les tenir avec la **même vigueur** pour toutes les villes, pour toutes les cités impatientes d'agir, pour **toute la circonscription** GAILLAC, GRAULHET, LAVAUR, où l'esprit de solidarité qui est la loi des temps modernes doit être soutenu par une volonté sans retour ; à organiser périodiquement des réunions intercommunales groupant les élus locaux et les organisations professionnelles pour rendre compte de l'exécution du mandat rempli.

Vous savez maintenant pourquoi et comment nous nous présentons à vos suffrages avec la devise CONCORDE REPUBLICAINE ET PROGRÈS SOCIAL.

Vous trouverez au verso les **points concrets** de notre programme d'action.

Vive le TARN — Vive la RÉPUBLIQUE — Vive la FRANCE

VU le Candidat,

Henri YRISSOU
Ancien Député du Tarn
Conseiller Général et Maire de Gaillac
Président de la Commission des Affaires Economiques du Conseil Général
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre, Médaille de la Résistance

Vu le Remplaçant éventuel,

Dr BORREILL
Docteur vétérinaire
Lauréat de la Faculté de Médecine de Toulouse
Conseiller Municipal de Lavaur

Pour la Concorde Républicaine
dans la Liberté

PROGRAMME D'ACTION

Pour le Progrès Social
dans l'Efficacité

Améliorer les conditions et le niveau d'existence de nos compatriotes, dans l'harmonie des campagnes et des villes, en donnant **au Tarn le rang qui doit être le sien** dans **l'économie régionale** et dans **l'expansion nationale**, devant l'application du **Ve Plan d'équipement** et l'ouverture du **Marché Commun.**

I - DÉFENSE DE L'EXPLOITATION FAMILIALE capable d'affirmer sa vitalité dans le monde moderne.

- Par une action soutenue tendant à **mettre fin au déséquilibre** entre **les prix agricoles et les charges croissantes** de l'agriculture, dans le respect de la **parité**, selon la loi d'orientation agricole que j'ai votée. Assainissement du marché **des vins** par l'arrêt des importations abusives ; par l'assouplissement du **blocage** en faveur des petites et moyennes exploitations ; par la **garantie** de bonne fin aux **contrats de stockage** ; par la **distillation** obligatoire des vins importés qui ne répondent pas aux normes de la consommation ; par l'extension à l'Algérie des règles de **coupage** récemment décidées en Conseil d'Etat ; par une propagande télévisée non plus dirigée contre, mais en faveur du vin ; par la **réduction des taxes** excessives sur le vin.
- Revalorisation **du marché de la viande**, (reprise des exportations notamment des veaux sur l'ITALIE, etc.). Maintien de la **vocation laitière** de notre Région. Révision en hausse du prix **du maïs** dans le cadre du Marché Commun. Recherche de débouchés pour les **fruits**, non seulement vers l'Europe occidentale, mais, au delà, vers l'Europe de l'Est. Création d'un label de qualité pour l'**Aviculture** tarnaise, etc.
- **Par les progrès de l'infrastructure rurale** dans une circonscription qui a pris du retard dans l'évolution générale (**adduction d'eau**, - revenir au volume des crédits que j'avais obtenus - **chemins communaux ; électrification** rurale ; **assainissement** hydraulique des vallées du Tarn, de l'Agoût, de la Vère, du Cérou, du Girou et du Sor, etc. Lutte contre la **pollution** du Cérou, du Dadou, de l'Agoût ; **irrigation** ; habitat rural ; aménagement de villages ; téléphone, etc.)
- **Par le développement de l'équipement agricole** adapté aux perspectives du Marché Commun et du Marché intérieur - organismes stockeurs de **céréales** à moderniser et adapter aux débouchés nouveaux ; crédits à augmenter pour le Tarn au titre de la loi sur **l'élevage** ; approvisionnement des salaisonniers du Tarn sur le plan départemental : développement du cheptel porcin ; stations d'embouteillage et centre de diffusion à créer pour les **vins AOC - rosés et CC**, pour vendre le vin comme un produit fini à un prix normal et non plus, en vrac, comme une matière première à un cours déprimé ; extension du programme de chambres froides pour les SICA des **fruits et légumes**, etc.

II - DÉVELOPPEMENT DES CITÉS, dans leur infrastructure de base et leur activité économique, pour assurer la sécurité de la vie sociale, et en particulier, la sécurité de l'emploi.

- **moyens financiers** à donner aux communes pour faire face aux besoins de plus en plus grands de leur population. Transfert des charges. Réforme des Finances locales.
- **emplois à multiplier** - notamment pour les **jeunes** dans une action équilibrée sur l'ensemble du territoire national (décentralisations effectives en luttant contre l'excès des concentrations de la région parisienne ; zônes industrielles ; activités annexes d'industries toulousaines ; transformation de nos matières premières depuis les produits agricoles jusqu'aux fabrications de la mégisserie Graulhétoise ; mouvement touristique à amplifier ; établissement des jeunes à favoriser dans l'industrie, le commerce ou l'artisanat (promotion professionnelle et crédit personnel, etc.) comme dans l'agriculture (terre et crédits; en humanisant la politique des structures).
- **construction des logements à stimuler** dans les villes, dans les chefs-lieux de canton, dans les Cités actives, (non seulement de **HLM locatifs**, mais aussi de maisons en **accession à la propriété**, avec réduction de l'apport initial ; création de **logements foyers** pour personnes âgées ; **rénover** les vieux quartiers ; prévenir ou réparer les dommages causés par les **"bangs"** aériens, etc.)
- **chances égales** devant la vie **à donner à tous les jeunes** par l'enseignement. Maintien et rénovation des **C.E.G.** et des **Lycées existants.** Création de **C.E.S.**, de **Collèges agricoles**, de **Collèges d'enseignement** technique, de cycles de formation économique. Accroissement du volume des **bourses** en revisant les critères de leur octroi ; gratuité du ramassage scolaire, tenu pour une obligation impérative de l'Etat. Formation post-scolaire ; développement du **sport** : gymnases, piscines. **Centres de jeunes** et Maisons de la Culture. **Bibliothèques** municipales et bibliothèques d'écoles. Salle des Fêtes, etc.)

III - DÉPLOIEMENT DES PROGRÈS DE LA JUSTICE SOCIALE, afin de parvenir à une répartition plus équitable, entre les catégories sociales, des fruits du progrès économique et pour donner l'espoir légitime d'une destinée plus heureuse en renforçant des solidarités essentielles :

- **entre les générations**, pour accroître les moyens d'existence des **personnes âgées**, des retraités, des économiquement faibles, et pour contribuer à dominer les épreuves de la vie en créant, comme je l'ai fait à Gaillac, des **hôpitaux**, des **maisons** de retraite, des **foyers** de vieux travailleurs, des aide-ménagères à domicile, des établissements pour enfants **inadaptés**, des centres médico-sociaux, etc.
- **entre les groupes professionnels**, pour assurer, sans inflation ni récession, l'accroissement régulier des ressources de chaque catégorie sociale et l'élévation progressive du niveau de vie des foyers.
commerce, artisanat, professions libérales : défense de la libre entreprise, parité des charges financières et fiscales ; **travailleurs** : nouvelle révision des abattements de zône, améliorations véritables des salaires industriels, agricoles ; **contribuables** : relèvement du seuil d'imposition et révision de la progressivité pour l'impôt général sur le revenu.
- **entre les citoyens**, pour réaliser la pleine **réconciliation des Français** (amnistie réhabilitante, réaménagement des dettes des rapatriés ; indemnisation des pertes subies) ; pour garantir le respect des droits (anciens combattants : rapport constant ; reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens d'Algérie) ; pour donner aux **femmes** la plénitude de leur responsabilité et de leurs droits devant la vie ; leur assurer la parité des salaires et le droit au travail.
- **entre les peuples** : pour construire par degrés entre les Nations, et d'abord en Europe, des zônes de coopération toujours élargies, où l'entente des hommes pourra s'exercer, sans duperie, dans la lucidité des choix et l'appréciation raisonnée des alliances éprouvées, pour garantir la paix dans la durée.

Imp. RHODE - GAILLAC